

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN01620190814931

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégories A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame la préfète de Charente

Transmis

Au représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à ANGOULEME le 14 août 2019

MME Sylviane BUTON
Vice-Présidente du CDG 16

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V01618122766001	Adjoint administratif territorial	Secrétaire technique et administratif(ve) Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	ATD 16 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE	01/01/2019	01620190102825
V01619071765005	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de service polyvalent Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps complet	COMMUNE D'ANGOULEME 16022 Angouleme cedex	01/10/2019	01620190801600